

GENDARMERIE DE L'ORNE

APPLICATION STOP CAMBRIOLAGES

TOUS LES CONSEILS POUR
SE PRÉMUNIR CONTRE
LES CAMBRIOLAGES

UNE APPLICATION QUI
VOUS ALERTE EN
TEMPS RÉEL



COMMENT CONTACTER
MA BRIGADE ?

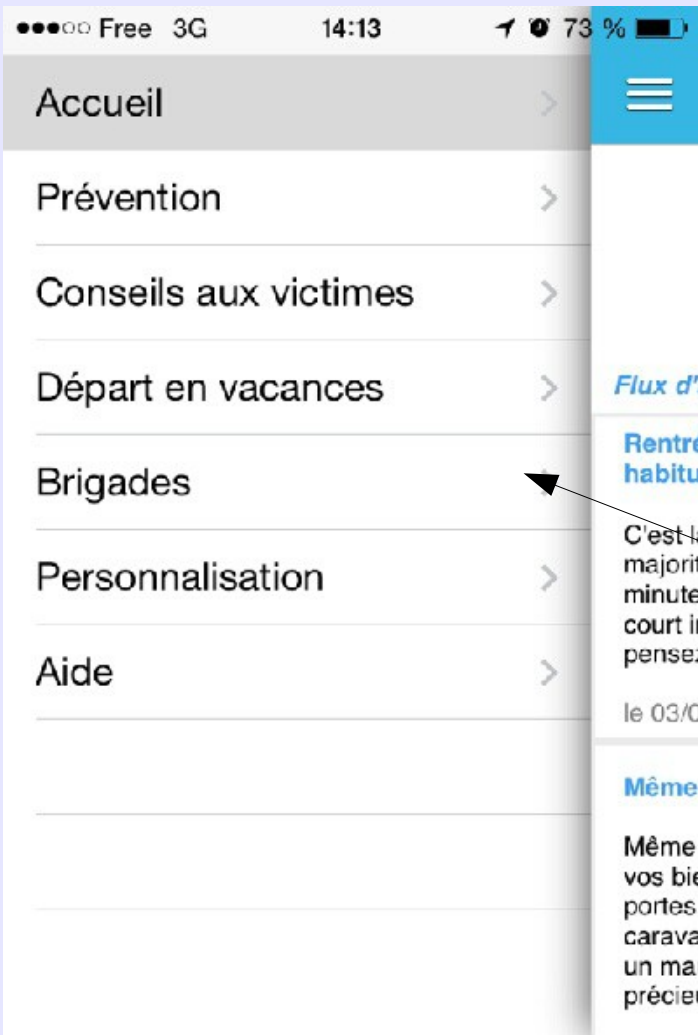
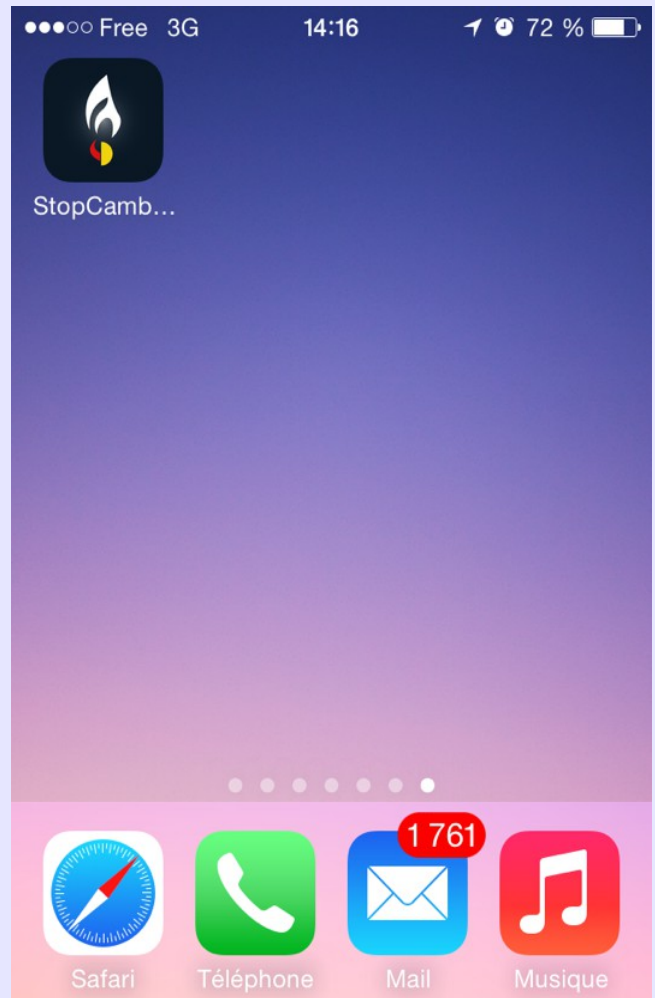


GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE L'ORNE

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Application gratuite pour smartphones
Android et Apple

Logo de l'application
installée sur le smartphone



Accès aux fonctionnalités

Flux d'actualité
de la page
d'accueil

Free 3G 14:05 76 %

Accueil

LA GENDARMERIE DE L'ORNE
vous protege en temps réel

Flux d'actualité

Rentrée des classes : gardez les bonnes habitudes !

C'est la rentrée des classes. Souvenez-vous que la majorité des cambriolages ne dure que quelques minutes... Alors, lorsque vous ne vous absentez qu'un court instant pour conduire vos enfants à l'école, pensez à fermer vos portes et fenêtres...

le 03/09/2014 Partager

Même en vacances soyez vigilants !

Même sur votre lieu de vacances, vous devez mettre vos biens en sécurité. Pensez à bien verrouiller les portes de vos habitations, des camping-cars, des caravanes pour que vos vacances ne deviennent pas un mauvais souvenir. Ne laissez pas vos objets précieux à la vue de tous, cachez-les soigneusement.

Free 3G 14:11 73 %

Conseils aux victimes

Vous êtes victime d'un cambriolage Vous êtes

Composez le 17

Prévenez immédiatement la brigade de gendarmerie ou le commissariat de police du lieu de l'infraction. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...).

Avant l'arrivée de la gendarmerie ou de la police, protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur : ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre, interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte à la brigade ou au commissariat de votre choix (article 5 de la Charte d'accueil du public). Munissez-vous de votre pièce d'identité.

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.

Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recouplements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs.

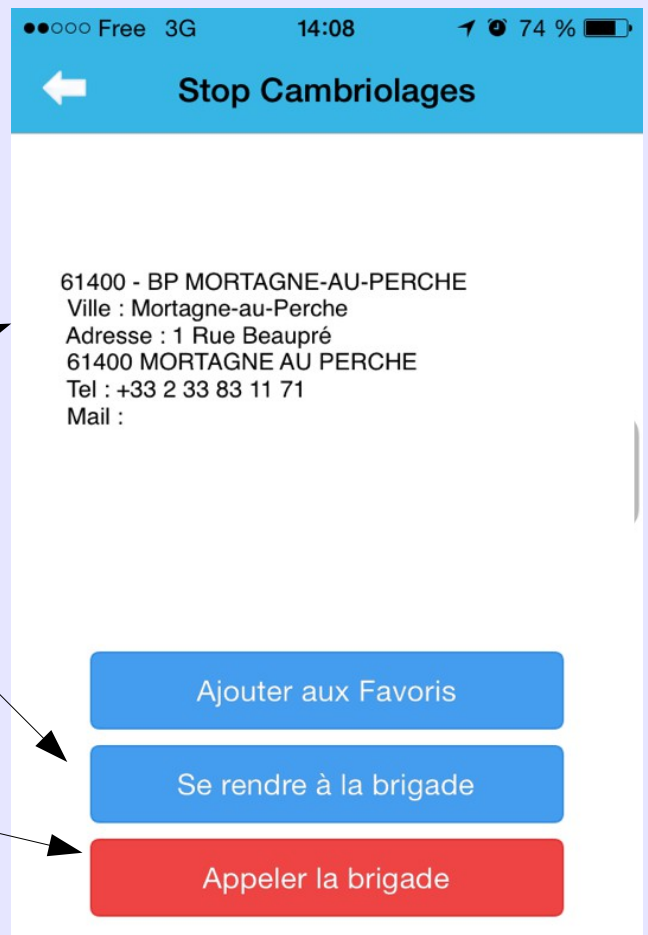
Conseils aux victimes
de cambriolages



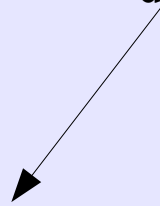
Lien vers l'opération tranquillité vacances

Géolocalisation de la gendarmerie la plus proche

Appel à la brigade de gendarmerie



Message d'alerte Push
(exemple)
envoyé par la gendarmerie
de l'Orne



Liens de téléchargement



Pour smartphones Android via Google Play Store :

https://play.google.com/store/apps/details?id=com.gendarmerie.stopcambriolages&hl=fr_FR



Pour smartphones Apple via Apple Store :

<https://itunes.apple.com/fr/app/stop-cambriolages/id885990088?mt=8>

Note importante

L'application est paramétrée par défaut pour le département de l'Hérault.

Se rendre dans la page « Personnalisation » et sélectionner l'Orne pour recevoir les notifications et alertes qui seront envoyées par la Gendarmerie de l'Orne.

Cocher la case « j'accepte de recevoir les notifications ».